Image not found or type unknown

Chequier voler en 2003 et utiliser en 2009

Par **pimouss16**, le **12/06/2009** à **16:49**

Bonjour,je me suis fait voler un chéquier que j ai eu en 2003 et aujourd'hui le voleur utilise les chèque j ai déposer plainte pour les chèques.La personne qui a voulu encaisser le chèque suite a la vente d un pc portable il lui et revenu impayée normal j avait fais opposition sauf qu il a porter plainte contre moi car la personne qui a fait le chèque a du aussi falsifier mes pièce d identité suite a sa je suis convoque au tribunal a 700km de chez moi pour un chèque impayée je ne sais plus quoi faire merci de me répondre au plus vite

Par **Solaris**, le **14/06/2009** à **22:38**

Bonjour,

Présentez vous à l'audience ou faîtes vous représenter par un avocat en justifiant de votre plainte.
Cependant, aviez vous fait opposition au chèque dès 2003 ou seulement maintenant?

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés